



Syndicat des attachés des administrations parisiennes

Nous souhaitons aborder cinq domaines :

- La Fonction Publique en général et les administrations parisiennes en particulier
- Le Grand Paris
- Vivre et travailler à Paris
- Les conditions de travail
- La modernisation de l'action publique et la place de l'encadrement

I - à propos de la Fonction publique

Contexte / Enjeu(x)

Fruit d'une histoire ancienne, la fonction publique représente un type d'emploi spécifique. A l'heure des nouvelles technologies et de l'évolution générale des métiers, quel est l'avenir de la Fonction publique ?

Nos questions

Quelle est votre vision de l'évolution de la fonction publique à moyen terme ?

Quid des conditions de recrutement hors voie normale (c'est-à-dire le concours) : le recours aux contractuels et aux précaires ? Vous engagez-vous à réduire ces types de recrutement ? Et que proposez-vous comme dispositif de déprécarisation ?

Que pensez-vous des spécificités de la Fonction publique parisienne ? Faut-il les maintenir ou la rapprocher de la Fonction publique territoriale ?

Quelle est votre opinion sur l'effectif des personnels des administrations parisiennes ? Sur l'effectif des cadres A ?

Quelle est votre position sur le problème de l'absentéisme ?

Que pensez-vous des conditions de retraite des fonctionnaires ? Faut-il maintenir des règles spécifiques ou s'inscrire dans une convergence public-privé ?

II - à propos du Grand Paris

Contexte / Enjeu(x)

Les collectivités parisiennes représentent un périmètre d'activité sensiblement plus étendu que le seul regroupement de la ville et du département de Paris. Il convient par ailleurs d'intégrer le bassin réel de l'agglomération parisienne (c'est-à-dire les départements 75 + 92, 93, et 94) soit 7 millions d'habitants. La création de la Métropole du Grand Paris, nouvelle intercommunalité regroupant les communes de Paris et des trois départements de la Petite couronne est prévue au 1er janvier 2016.

Nos questions

Quelle est votre vision du Grand Paris et le calendrier que vous proposez ?

Que pouvez-vous vous engager à faire durant la prochaine mandature ?

Quelle action spécifique concernant les communes limitrophes ? La couverture du périphérique ?

Un des leviers d'action est certainement la coopération intercommunale et notamment intensifier les échanges de bonnes pratiques entre les agents des diverses collectivités. Que souhaitez-vous faire à cet égard ? À terme, envisageriez de fusionner ou non les corps d'agents (Fonction publique parisienne et Fonction publique territoriale) ?

Quid des spécificités de la fonction publique parisienne ? Faut-il les maintenir ?

III - vivre et travailler à Paris

Contexte / Enjeu(x)

La majorité des agents des collectivités parisiennes vit et travaille sur un bassin dépassant largement Paris intra-muros. Que peut-on faire pour faciliter leur vie (tout impact favorable/défavorable sur la vie personnelle ayant nécessairement un impact sur la vie professionnelle) ?

Nos questions

Faut-il favoriser le logement des agents au plus près de leur travail ? Qu'envisagez-vous de faire à cet égard ? Quota sur logement social ? Aide à l'accession à la propriété ? Mesures spécifiques aux jeunes agents ?

Quelle est votre vision du plan des déplacements au quotidien ? Quelle place souhaitez-vous faire aux transports en commun ? Envisagez-vous de développer le co-voiturage, l'autopartage, Autolib,... ?

Quelles propositions opérationnelles en matière de qualité de vie et de développement durable faites-vous ?

De nombreux collègues se plaignent de ne pas avoir accès aux informations essentielles les concernant pour leur retraite. En effet, le bureau des retraites n'a pas les moyens de recevoir les agents pour vérifier les validations de service ni même de faire les simulations avant qu'ils ne déposent leur dossier. Ce problème est connu depuis longtemps. Que comptez-vous faire concrètement pour le résoudre de façon durable ?

IV - les conditions de travail

Contexte / Enjeu(x)

En reprenant l'ensemble des attributions et missions des CHSCT depuis février 2012, les CHS de la Fonction publique territoriale ont des compétences renforcées. Cela se traduit par un fort impact sur la remise à niveau de certains sujets jusqu'à relativement délaissés : les locaux sociaux, le bien-être des salariés, et au total

les conditions de travail. Pourtant, trop d'agents travaillent dans des conditions indignes - promiscuité, locaux défraîchis, ne respectant pas les règles minimales imposées par le code du travail.

Nos questions

Vous engagez-vous à faire évaluer les locaux et conditions de travail et à formuler rapidement des axes d'actions concrètes ? Quelle proposition faites-vous d'ores et déjà pour améliorer les locaux de travail ?

Avec l'emploi généralisé des tablettes et des portables, les technologies de l'information et de la communication révolutionnent les conditions de travail. Quelle place faut-il donner à ces outils au quotidien ? Dotation individuelle de chaque agent en équipement numérique évolué ? Dotation assortie d'une formation adaptée aux nouveaux outils ?

Les agents doivent pouvoir faire des pauses notamment pour prendre leur déjeuner. Un certain nombre de problèmes se posent concernant les restaurants administratifs de la Ville (éloignement de certains lieux de travail, prix). Quel engagement pouvez-vous prendre afin de garantir de bonnes conditions de pause déjeuner ?

V - à propos de la modernisation de l'action publique et de la place de l'encadrement

Contexte / Enjeu(x)

Les cadres des collectivités parisiennes représentent un quart des effectifs des agents employés. A l'heure des technologies de l'information partagée quelle est la spécificité de leur rôle ?

Nos questions

Quelle place voulez-vous donner aux cadres ? Des cadres managers d'équipe ou des cadres super-techniciens ?

Quelle formation permanente ? Quelle évolution de carrière ? Quelle obligation de mobilité ?

Que pensez-vous de la mise en place d'un cursus systématique d'échanges ? Avec les entreprises ? Les collectivités franciliennes ? Les autres collectivités territoriales ? Les collectivités européennes ?

Quelle place spécifique à faire aux cadres seniors ? Quelle action pour favoriser la validation des acquis de l'expérience ?

Le prochain Maire de Paris sera une femme. Quelle action concrète proposez-vous pour réduire les écarts (de rémunération et de traitement) hommes-femmes ?

